

Le VB-MAPP : Analyse du comportement verbal et évaluation du jeune enfant présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), ou Trouble du Langage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Décrire l'**analyse du comportement verbal** de Skinner.
- Repérer les **opérants verbaux** et faire le lien avec le **développement du langage** chez le jeune enfant.
- Découvrir l'évaluation du **VB-MAPP** (Sundberg, 2008).
- Savoir **évaluer les compétences** du jeune enfant avec TSA ou trouble du langage.
- Savoir **évaluer les obstacles** aux apprentissages.
- **Interpréter les résultats** de l'évaluation à partir des profils du VB-MAPP.
- **Etablir un projet thérapeutique** et rédiger des objectifs de travail.

La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.

CONDITION D'ADMISSION, PRE-REQUIS : Orthophonistes travaillant auprès d'enfants avec TSA ou troubles du langage (âge développemental inférieur à 48 mois)

PUBLIC CIBLÉ : Orthophonistes

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Valentin BEAUJEARD, Orthophoniste, CH Vinatier

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Amaria BAGHDADLI, Pédopsychiatre, PU-PH, CHRU, Montpellier.

PROGRAMME

1^{ère} journée :

Matin :

Présentation des participants, du formateur, des attentes de chacun
Présentation du programme

Les troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) :

- Définition
- Diagnostic
- Étiologie
- Rôle de l'intervention précoce
- Recommandation de la HAS (2012-2018)

L'analyse appliquée du comportement :

- Présentation générale
- Schéma ABC (Antécédent-Comportement-Conséquence) et loi de l'effet
- Introduction du comportement verbal

Après-midi :

Analyse du comportement verbal (Skinner) :

- Définition générale des opérants verbaux
- Présentation des opérants verbaux purs
- Cas des opérants mixtes

Présentation générale du VB-MAPP :

- Introduction

- **Evaluation des jalons** : Déterminer les compétences acquises, non acquises et en émergence de l'enfant, dans les différents domaines de compétences évalués.
- **Evaluation des obstacles aux apprentissages** : Déterminer l'existence ou non d'obstacles empêchant certains apprentissages.
- **Evaluation des possibilités d'orientation vers le milieu ordinaire** : Déterminer les conditions d'apprentissage et le milieu le plus adapté à l'enfant.
- **Analyse de tâche et compétences de soutien** : Décomposer les compétences en sous étapes pour notre intervention
- **Guide de développement du curriculum et des objectifs** : Comment faire le lien entre toutes ces épreuves et en tirer des objectifs d'intervention.

2^{ème} journée

Matin :

Evaluation des jalons/compétences de l'enfant – En pratique :

- Aparté théorique – Gestion des antécédents et des conséquences en ABA
- Présentation des jalons
- Passation et matériel (Niveau 1)
- Etude de cas – Analyse de vidéo et cotation

Après-midi :

Evaluation des jalons/compétences de l'enfant – En pratique (suite) :

- Passation et matériel (Niveaux 2 et 3)
- Interprétation des profils
- Elaboration des objectifs – Lien avec l'analyse de tâche
- Le compte rendu orthophonique

Evaluation des obstacles aux apprentissages – En pratique :

- Présentation des obstacles
- Conséquences sur les jalons
- Cotation
- Interprétation et gestion des obstacles

Echanges, questions, pistes d'approfondissement

MOTS CLES :

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants

- Exposés avec présentation PowerPoint
- Vidéos et supports visuels (illustrations, cotations de films)
- Présentations théoriques, ateliers pratiques, cotations, études de cas, quizz, etc.
- Analyse des pratiques
- Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION :

- QCM en début et en fin de formation
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION :

- Attestation

Durée : 2 journée soit 14 heures

Dates : 2 et 3 décembre 2021

Nombre d'inscrits : minimum 10 personnes, maximum 18 personnes

Formation présentielle - lieu : locaux de l'AFree – Montpellier

Accessibilité : PMR

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 460,00€ - professions libérales et/ou à titre individuel : 360,00€

(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)